

<b>Document N° 3.19</b>
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Septembre 2005

## CRPCEN

### *Caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et Employés de Notaires*

Les projections de la CRPCEN s'appuient sur un nouveau modèle, ce qui contribue à expliquer une partie des écarts avec les projections de l'exercice 2001.

#### **1. Projections dans le cadre du scénario macroéconomique de taux de chômage à 4,5% à partir de 2015 et d'impact de la réforme de 2003 de +400 000 actifs en 2050**

##### **Les effectifs de cotisants et la masse des cotisations**

La population cotisante, caractérisée par un taux de féminisation très élevé<sup>1</sup>, augmenterait de 0,6% par an en moyenne entre 2003 et 2015, puis diminuerait lentement jusqu'en 2050 pour retrouver son niveau du début des années 2000. Cette évolution est relativement similaire à celle qui avait été projetée à l'horizon 2040 lors de l'exercice précédent<sup>2</sup>.

La masse des cotisations prise en compte comprend les cotisations prélevées sur les rémunérations, ainsi que la cotisation prélevée sur le chiffre d'affaire des notaires en exercice<sup>3</sup>. A législation constante, le taux de cette cotisation serait fixé à 4% sur l'ensemble de la période de projections, le chiffre d'affaire global évoluant comme la masse salariale. En 2003, cette cotisation sur le chiffre d'affaire représente un tiers de la masse totale des cotisations.

---

<sup>1</sup> La proportion de femmes parmi les cotisants passerait d'environ 78% en 2003 à près de 83% en 2050.

<sup>2</sup> Par rapport aux données utilisées en 2001 (actualisation des travaux de 1998), les effectifs de cotisants ont été révisés à la hausse sur le passé récent (la révision est ainsi de + 2 600 personnes pour l'année 2000).

<sup>3</sup> Cette cotisation est retenue par les notaires sur leurs honoraires et émoluments. Elle est donc intégrée dans leurs tarifs et de ce fait, est à la charge de leurs clients.

Suivant principalement les inflexions de l'évolution des effectifs de cotisants, la masse des cotisations serait plus dynamique en début de période de projection. En moyenne annuelle, elle progresserait deux fois plus vite entre 2003 et 2015 (+2,3% par an) que sur le reste de la période de projection (+1,35% par an) au cours duquel les effectifs de cotisants diminueraient.

### **Les effectifs de retraités et la masse des pensions**

Les effectifs de retraités de droit direct augmenteraient à un rythme de plus en plus rapide jusque vers 2040 (+2,4% par an en moyenne entre 2030 et 2040). Il continueraient à augmenter au-delà mais beaucoup plus lentement (+1,0% par an en moyenne entre 2040 et 2050), notamment en raison de l'arrivée à l'âge de la retraite des générations de cotisants moins nombreuses qui ont commencé à cotiser au régime à partir de 2015.

Jusque vers 2030, les effectifs projetés de retraités de droit direct resteraient relativement proches en niveau de ceux de l'exercice 2001, mais avec un profil d'évolution différent. Entre 2030 et 2040, la croissance des effectifs retraités serait beaucoup plus élevée et les écarts avec l'exercice 2001 plus nets ; les effectifs de retraités de droit direct seraient ainsi révisés à la hausse de plus de 25% en 2040. Les écarts entre les deux exercices proviendraient notamment d'une meilleure prise en compte des départs à la retraite des anciens cotisants connus dans les bases de données actuelles.

La durée moyenne d'affiliation au régime des nouveaux retraités a fortement diminué et la pension moyenne du flux de liquidants est de ce fait inférieure à la pension moyenne des anciens retraités. En projection, cela se traduit par une baisse de la pension moyenne de l'ensemble des retraités jusqu'en 2020. A cet horizon, la masse des pensions ne progresserait que modérément (+0,4% par an en moyenne entre 2003 et 2020). Entre 2020 et 2040, elle augmenterait plus rapidement, de +2,3% par an en moyenne, compte tenu de l'accélération de la croissance des effectifs de retraités et de l'augmentation à partir de 2020 de la pension moyenne. Entre 2040 et 2050, la croissance de la masse des pensions ralentirait à nouveau (+1,3% par an en moyenne) en raison du moindre dynamisme de la population retraitée.

Par rapport à l'exercice 2001, les écarts relatifs à l'évolution de la masse des pensions renvoient notamment aux écarts en termes d'effectifs de retraités. Les profils d'évolution sont différents, ce qui conduit à des écarts importants aux alentours de 2020 (révision à la baisse de la masse des pensions par rapport à l'exercice 2001 de 18% en 2020). A l'horizon 2040, les écarts seraient inversés et la masse des pensions serait révisée à la hausse de +8% par rapport à l'exercice 2001.

### **Le solde technique et le solde élargi**

Le solde technique, en déficit de 85 millions d'euros en 2003, s'améliorerait constamment jusque vers 2020, sous l'effet de la conjonction d'une masse de cotisations dynamique et d'une masse de pensions progressant très modérément. Il deviendrait excédentaire à partir de 2015 (+5 millions d'euros) et l'excédent progresserait jusqu'en 2023 avant de se résorber. La croissance plus soutenue de la masse des pensions entre 2020 et 2040 contribuerait à la dégradation du solde technique. A partir de 2029 réapparaîtrait un déficit. En 2040, le déficit serait de -150 millions d'euros. Après cette date, le solde technique s'améliorerait à nouveau avec notamment la décélération de la croissance de la masse des pensions ; en 2050 le déficit serait de -121 millions d'euros.

En l'absence de la cotisation obligatoire prélevée sur le chiffre d'affaire des notaires, le déficit technique serait actuellement accentué (-140 millions d'euros en 2003). Suivant les évolutions décrites précédemment, il redeviendrait très légèrement positif en 2020 mais serait à nouveau déficitaire à partir de 2025 et jusqu'à la fin de la période de projection. Il se dégraderait jusque vers 2040 pour avoisiner -200 millions d'euros. En 2050 il approcherait -160 millions d'euros.

Selon l'exercice 2001, le solde technique était déficitaire sur toute la période de projection, avec un déficit maximal avoisinant les -150 millions d'euros aux alentours de 2020.

Le régime serait bénéficiaire de transferts de compensation en début et en fin de la période de projection. Il recevrait des transferts jusqu'en 2010 environ, avant de lui-même en verser aux autres régimes pendant 25 ans. A partir de 2035, il serait de nouveau bénéficiaire du mécanisme. Les dépenses de gestion et d'action sociale sont quant à elles supposées constantes en euros constants.

Le solde élargi serait déficitaire sur la majeure partie de la période de projection. Il serait légèrement excédentaire de façon temporaire, de 2020 à 2005. En 2003, le solde élargi serait déficitaire de 53 millions d'euros<sup>4</sup> ; en 2050 de -106 millions d'euros.

---

<sup>4</sup> Le solde élargi calculé ici ne correspond pas exactement au solde comptable, qui prend en compte l'intégralité des charges et ressources du régime. Ce solde comptable est en 2003 en excédent de 4 millions d'euros environ.

# CRPCEN

## Projections à long terme du régime de retraite

Scénario macroéconomique - Taux de chômage de 4,5% à partir de 2015  
- Impact de la réforme de 2003 : + 400 000 actifs en 2050

Indexation sur les prix

### Effectifs en moyenne annuelle et montants sur l'année (stock)

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de pensionnés de droit direct	40 080	41 824	44 744	47 509	50 837	61 751	78 560	86 483
Nombre de pensionnés de droit dérivé	6 041	6 421	6 648	6 222	5 508	4 067	2 984	2 306
Pension moyenne de droit direct (euros)	10 905	10 520	9 778	9 552	9 338	9 631	9 882	10 170
Pension moyenne de droit dérivé (euros)	5 291	6 631	6 264	6 132	6 061	6 409	8 221	12 160
Total des pensions (Meuros)	493	483	505	518	536	654	843	955
Nombre de cotisants	39 618	41 850	44 047	45 059	44 545	43 399	42 370	40 446
Cotisations sur rémunérations (Meuros)	217	264	309	346	376	417	462	554
Total des cotisations * (Meuros)	333	398	467	523	568	630	693	834
Rapport démographique corrigé **	0,92	0,93	0,92	0,89	0,83	0,68	0,53	0,46
Solde technique*** (Meuros)	-159	-85	-38	5	32	-24	-150	-121
en % des dépenses	-32,3%	-17,6%	-7,5%	0,9%	6,0%	-3,7%	-17,8%	-12,7%
en % des cotisations	-47,8%	-21,4%	-8,1%	0,9%	5,6%	-3,8%	-21,6%	-14,6%
en % du PIB	-0,01%	-0,01%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

\*) Cotisations sur rémunérations + cotisations sur chiffre d'affaire

\*\*) Rapport démographique corrigé = nombre de cotisants / (nombre de droits directs + 50% nombre de droits dérivés)

\*\*\*) Solde technique = Total des cotisations - Total des pensions

Meuros = millions d'euros

### Variations cumulées depuis 2003 en %

Variations en euros constants pour les données financières

	de 2003 à 2010	de 2003 à 2015	de 2003 à 2020	de 2003 à 2030	de 2003 à 2040	de 2003 à 2050
Nombre de pensionnés de droit direct	7,0%	13,6%	21,6%	47,6%	87,8%	106,8%
Nombre de pensionnés de droit dérivé	3,5%	-3,1%	-14,2%	-36,7%	-53,5%	-64,1%
Pension moyenne de droit direct	-7,1%	-9,2%	-11,2%	-8,5%	-6,1%	-3,3%
Pension moyenne de droit dérivé	-5,5%	-7,5%	-8,6%	-3,3%	24,0%	83,4%
Total des pensions	4,6%	7,4%	11,0%	35,5%	74,6%	98,0%
Nombre de cotisants	5,2%	7,7%	6,4%	3,7%	1,2%	-3,4%
Cotisations sur rémunérations	17,0%	31,1%	42,3%	58,2%	75,0%	109,7%
Total des cotisations	17,5%	31,7%	42,8%	58,4%	74,3%	109,8%

### Variations annuelles moyennes en %

Variations en euros constants pour les données financières

	de 2003 à 2010	de 2010 à 2015	de 2015 à 2020	de 2020 à 2030	de 2030 à 2040	de 2040 à 2050
Nombre de pensionnés de droit direct	1,0%	1,2%	1,4%	2,0%	2,4%	1,0%
Nombre de pensionnés de droit dérivé	0,5%	-1,3%	-2,4%	-3,0%	-3,0%	-2,5%
Pension moyenne de droit direct	-1,0%	-0,5%	-0,5%	0,3%	0,3%	0,3%
Pension moyenne de droit dérivé	-0,8%	-0,4%	-0,2%	0,6%	2,5%	4,0%
Total des pensions	0,6%	0,5%	0,7%	2,0%	2,6%	1,3%
Nombre de cotisants	0,7%	0,5%	-0,2%	-0,3%	-0,2%	-0,5%
Cotisations sur rémunérations	2,3%	2,3%	1,6%	1,1%	1,0%	1,8%
Total des cotisations	2,3%	2,3%	1,6%	1,0%	1,0%	1,9%

### Variations annuelles moyennes en millions d'euros 2003

	de 2003 à 2010	de 2010 à 2015	de 2015 à 2020	de 2020 à 2030	de 2030 à 2040	de 2040 à 2050
Total des pensions	3	3	3	12	19	11
Total des cotisations	10	11	9	6	6	14
Solde technique	7	9	5	-6	-13	3

